



**GUIDE D'UTILISATION
DES PRODUITS GAUTHIER
FAÇADES LÉGÈRES RESPIRANTES**



GAUTHIER
MENUISERIES

Cher client,

Vous venez d'acquérir vos produits GAUTHIER, et nous vous en remercions. Le présent document a pour objet de préciser les méthodes d'utilisation des menuiseries GAUTHIER, les techniques d'entretien de celles-ci, et les garanties applicables à tous nos produits.

En suivant ce guide, vos menuiseries auront une meilleure tenue dans le temps. Au contraire, le non-respect de ce guide remet en cause les garanties applicables à vos menuiseries.

MENUISERIES GAUTHIER QUALITÉ CERTIFIÉE



CAS DE FAÇADES LÉGÈRES RESPIRANTES :

EXTRAIT NF DTU 33.1 ET ECAHIER 3759

a. OBJET

Le présent chapitre a pour objet de préciser les méthodes utilisables pour l'entretien et la maintenance des façades rideaux, façades semi-rideaux et façades panneaux à ossature métallique, ainsi que les périodicités usuelles de ces opérations.

b. LES DIFFÉRENTS NIVEAUX D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE

L'entretien et la maintenance des façades sont une nécessité. L'objectif est de compenser l'inévitable usure qui est la conséquence aussi bien de l'usage normal des choses que de leur vieillissement naturel.

Les vertus d'un bon entretien sont d'assurer la sécurité, préserver l'aspect et la qualité du service rendu, assurer la durée de vie et enfin maintenir la valeur de ces biens.

Dans son sens le plus large, la notion d'entretien recouvre l'ensemble des actions visant à maintenir les façades en bon état. Elles prennent différentes formes, et plusieurs niveaux de l'entretien et de la maintenance doivent être distingués.

b.a. Le bon usage

Il s'agit d'utiliser les menuiseries dans le cadre d'un usage normal correspondant à celui pour lequel elles ont été étudiées, fabriquées et posées : Voir Chapitre 1 : Guide d'utilisation.

b.b. L'entretien

Les divers composants d'une construction vieillissent différemment et chacun d'eux a des caractéristiques et des cycles d'entretien qui lui sont propres.

En fait, ces composants sont conçus et protégés pour résister aux agents agressifs et à l'usure. Cependant, ils doivent être entretenus à certaines échéances.

L'entretien consiste à nettoyer périodiquement mais aussi, en particulier pour certaines pièces mécaniques, à lubrifier. L'entretien peut être réalisé par l'utilisateur.

Il n'est pas nécessaire de faire appel à un spécialiste : Voir chapitre 2 : Guide d'entretien.

b.c. La maintenance

Certaines opérations doivent être confiées à des spécialistes : l'entretien devient alors maintenance.

Pour ces opérations, il est souvent conseillé de passer un contrat de maintenance : dans ce cas, les professionnels prennent l'engagement de procéder à des examens périodiques de ces équipements ainsi qu'au remplacement préventif éventuel de certaines pièces.

Ils peuvent aussi s'engager à intervenir en cas de panne et à veiller au bon fonctionnement des équipements concernés.



b.d. La réparation

Quelle que soit la qualité de l'usage, de l'entretien et de la maintenance une panne ou une rupture intempestive est toujours possible. La réparation a un but curatif.

Elle consiste à remettre un équipement en état. Elle est affaire de spécialiste.

Une réparation peut aller jusqu'au remplacement, par exemple dans le cas de la rupture d'un vitrage.

Le maître d'ouvrage devra noter les différentes interventions réalisées sur les ouvrages, la date de réalisation, ainsi que les références des personnes qui sont intervenues.

c. ENTRETIEN ET MAINTENANCE

c.a. Prescriptions générales

La durabilité des menuiseries et des façades nécessite qu'elles soient normalement entretenues et que leur usage soit conforme à leur destination.

Les travaux d'entretien et de maintenance doivent être exécutés en respectant la réglementation en vigueur ainsi que les règles de l'art en la matière.

D'une façon générale, les conditions dans lesquelles sont effectuées les opérations d'entretien et de maintenance ne doivent pas entraîner de dégradation des ouvrages environnants. En particulier, il faut vérifier auprès du fabricant du produit de nettoyage s'il peut être utilisé sans dommage ou sans inconvénient sur les matériaux avec lesquels il peut être mis en contact ; de même il faut utiliser du matériel, des techniques ou procédés que le fabricant préconise pour le type d'ouvrage et de travaux à effectuer. L'utilisation d'appareils à haute pression est à proscrire.

Lors des opérations, il est nécessaire afin de ne pas abîmer l'ouvrage, de protéger les extrémités d'appui des échelles.

c.b. Fréquence des nettoyages

Lorsque l'ambiance ne comporte pas d'éléments agressifs comme c'est le cas généralement en zone rurale ou urbaine peu dense, la fréquence des nettoyages est de l'ordre d'une fois par an, pour ce qui concerne les surfaces naturellement lavées par les eaux de pluie.

En ambiance urbaine dense, industrielle ou marine, les surfaces naturellement lavées par les eaux de pluie requièrent en général un nettoyage semestriel. Le nettoyage des parties non lavées naturellement par les eaux de pluie doit s'effectuer, souvent, plus fréquemment que pour les surfaces exposées. Si l'ambiance ne comporte pas d'éléments agressifs, une fréquence semestrielle reste suffisante.

Si l'ambiance comporte des agents agressifs, la fréquence dépend de la nature et de la quantité de ces agents agressifs en fonction des différents matériaux utilisés. Une fréquence plus restreinte peut s'avérer nécessaire.

Lorsque le maintien permanent de l'aspect décoratif constitue une exigence toute particulière (entrée d'immeuble, devanture de magasin, etc.), le nettoyage devra être effectué plus fréquemment en fonction de cette exigence d'aspect.

Si, à proximité de la construction, des travaux ont provoqué des dépôts de salissures (par exemple : travaux sur la chaussée devant un magasin, démolition ou construction d'un immeuble voisin), il est nécessaire, surtout sur les parties non lavées naturellement par la pluie, de procéder à un nettoyage soigné.

Des salissures provenant d'autres parties du bâtiment peuvent localement provoquer sur la façade concernée, lors d'opération de nettoyage faite sans précaution, des traces, coulures, voir même dépôts, etc.



Par exemple, résidus provenant d'une façade située au-dessus de la façade concernée et entraînés par la pluie ou une opération de nettoyage. Dans ce cas, il sera nécessaire de procéder régulièrement spécifiquement à ces endroits à un nettoyage approprié.

Certaines exigences esthétiques ou d'utilisation particulière des locaux peuvent conduire à des nettoyages plus fréquents des parties intérieures ou de certaines de ces parties.

c.c. Entretien spécifiques

L'entretien des vitrages est à effectuer selon la NF DTU 39 ou selon le e-Cahier du CSTB n° 3488_V2 pour les vitrages VEC.

Le nettoyage des filtres peut être réalisé par aspiration avec des buses particulières. Dans le cas où le nettoyage n'est pas possible, le remplacement à l'identique des filtres sales ou empoussiérés par des filtres neufs est à prévoir.

Après l'opération de nettoyage, un essuyage et un séchage soigneux des surfaces de la lame d'air respirante doivent être réalisés.

En aucun cas un liquide ne doit être laissé stagnant sur la traverse basse.

Des opérations de réparation doivent être systématiquement réalisées lorsqu'un élément respirant est embué de manière excessive ou régulière.





GAUTHIER se réserve le droit de modifier les détails, la technologie et la performance. La garantie est valable uniquement sur présentation de la facture.



AGENCE 43

Les Baraques
43370 CUSSAC S/ LOIRE

☎ 04.71.03.10.14

✉ 43@gauthiersa.fr

AGENCE 42

ZA du Pinay 2
42700 FIRMINY

☎ 04.77.57.39.71

✉ 42@gauthiersa.fr

AGENCE 63

ZAC du Champ-Lamet
63430 PONT DU CHÂTEAU

☎ 04.73.77.55.10

✉ 63.habitat@gauthiersa.fr

AGENCE 69

Sur Rendez-vous
M. Gérald FARGETTAS

☎ 04.78.38.81.85

✉ gf.gauthier69@orange.fr

www.gauthier-menuiserie.fr

Conception Service communication Gauthier RCS Le Puy 489 158 071 • Crédits photos Shutterstock/ Gauthier/ • Documentation, photographies et couleurs non contractuels • Engagée dans une démarche d'amélioration constante de ses produits, Gauthier SA se réserve le droit de modifier à tout moment les caractéristiques techniques, les équipements, les accessoires et les coloris de ses gammes • Reproduction interdite.

